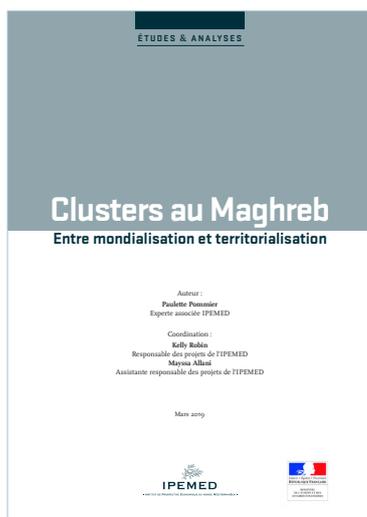


RÉSUMÉ

Clusters au Maghreb Entre mondialisation et territorialisation



Auteur :

Paulette Pommier
Experte associée IPEMED

Coordination :

Kelly Robin
Responsable des projets de l'IPEMED
Mayssa Allani
Assistante responsable des projets
de l'IPEMED

Mars 2019



La présente étude, réalisée par Paulette Pommier en collaboration avec l'IPEMED et grâce notamment au soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, fait suite à son premier rapport publié en 2014, « *Clusters au Maghreb, vers un modèle de cluster maghrébin spécifique* », qui avait alors permis de dresser un état des lieux des clusters en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Cette étude, la première de ce type, avait eu des effets à la fois sur les acteurs et sur les attitudes des autorités publiques, en raison notamment des expertises produites et des échanges qu'elle a suscités à l'intérieur des pays comme entre pays.

En cinq ans, suite aux changements dans les dynamiques de création et de développement des clusters, « *Clusters au Maghreb, Entre mondialisation et territorialisation* » permet de dresser une nouvelle cartographie des clusters au Maghreb, et de repérer et analyser les changements survenus depuis 2014, telles que les politiques publiques des pays concernés vis-à-vis des clusters.

Le Maroc, engagé depuis plus de dix ans dans une politique industrielle tournée vers l'innovation, s'appuie en particulier sur des clusters innovants à fort potentiel technologique. Les mesures en faveur de cette catégorie de clusters sont l'un des volets de la stratégie du Maroc pour une économie plus compétitive par l'innovation. En Algérie, la situation des clusters a connu un changement favorable en quelques années. Un changement principalement dû à la mobilisation d'entrepreneurs enthousiastes, mais aussi à l'engagement des autorités publiques. Enfin, en Tunisie, le mouvement de clustérisation s'est poursuivi, entraîné notamment par le réseau des pôles de compétitivité et technopoles mis en place au début des années 2000, et ce malgré l'absence de dispositifs d'appui publics.

Ce rapport propose en outre d'étudier la dynamique de coopération prometteuse entre clusters des deux rives de la Méditerranée, et d'ouvrir l'analyse à la Libye et à la Mauritanie pour couvrir l'ensemble des pays sud-méditerranéens participant au « Dialogue 5+5 », dont le prochain sommet se tiendra à Marseille le 24 juin 2019.

A partir de ses observations et de ses rencontres avec les principaux protagonistes (les représentants de clusters, mais aussi les institutions pertinentes, les entreprises bénéficiaires, les territoires engagés), Paulette Pommier offre plusieurs pistes de réflexion, qui convergent toutes vers la nécessité d'apprécier le mouvement de clusterisation et l'importance des initiatives gouvernementales pour encourager et appuyer ces écosystèmes à fort potentiel.